



Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris (Institut historique allemand) Band 12 (1984)

DOI: 10.11588/fr.1984.0.51569

## Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nichtkommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.





de la Loire. Vu sous cet angle, les privilèges de Cluny, de Vézelay, de St-Florent de Saumur, de la Grande-Sauve, sont donc signalés également. Pour les chanoines réguliers, rentrent en compte essentiellement les maisons suburbaines, complétées par quelques grandes réalisations plus isolées (Arrouaise, Prémontré, Fontevrault et leurs filiations). Même les hôpitaux urbains et les léproseries ont acquis dès le XII<sup>e</sup> siècle un nombre de confirmations pontificales plus élevé qu'on ne le suppose communément.

L'utilité des listes diffère selon l'état de conservation des archives. Dans bien des cas, le privilège pontifical ne fournira guère plus qu'une première information bien superficielle. La relative homogénéité de celle-ci favorise cependant la confection de cartes d'un type nouveau qui ne se limite plus aux biens d'un établissement individuel, mais illustre plutôt des répartitions régionales. Le Beauvaisis, le Soissonnais et le Vermandois devraient désormais connaître mieux, grâce à de telles cartes de répartition, l'établissement des nouveaux domaines ruraux installés dans ces régions par les ordres religieux du XII<sup>e</sup> siècle. Dans le domaine terminologique bien des éléments restent encore à éclaircir. Le chapitre qui y est consacré n'aborde que les unités de production les plus connues, beaucoup de villae, curtes, granges, bois et moulins, suivis de rares centres d'élevage, de salines, chaufours, verreries, carrières et »fabriques« pour la production du fer.

D. L. (note de l'auteur)

Federico Barbarossa nel dibattito storiografico in Italia e in Germania, a cura di Raoul Manselli e Josef Riedmann, Bologna (il Mulino) 1982, 383 p. (Annali dell Istituto storico italo-germanico, Quaderno 10).

Les 8–13 septembre 1980, le colloque organisé par l'institut historique italo-germanique de Trente fut consacré à l'empereur Frédéric Barberousse (1152–1190). Outre les organisateurs Manselli et Riedmann, cinq chercheurs allemands ou autrichiens et quatre italiens s'efforcèrent de faire le point sur la recherche en cours. Les textes de leurs communications ont été publiés, en langue italienne, dans un format de poche.

L'ouvrage se recommande par son unité de conception; les chevauchements sont rares, chaque contribution s'insère dans l'ensemble comme un chapitre d'un livre qui pourrait être sous-titré par exemple »la politique italienne de Frédéric Barberousse et ses implications, des deux côtés des Alpes«.

C'est dans cet esprit qu'Heinrich Appelt fait évoluer l'image frédéricienne à travers les deux derniers siècles d'historiographie allemande tandis qu'Odilo Engels évoque les chroniqueurs contemporains de l'empereur. Odile Capitanei étudie la position impériale avant le schisme de 1159. Gina Fasoli montre comment les exigences, surtout financières, de l'empereur ont stimulé la résistance des cités, alors que (Paulo Brezzi) l'alliance impériale aurait moins profité à ses alliés qu'accéléré l'évolution de ses adversaires vers un statut mieux adapté.

Nicola CILENTO retrace les étapes de la politique impériale mais aussi du royaume normand de Sicile. Trois études sont consacrées à l'Allemagne, mais toujours en relation avec les entreprises italiennes: Rainer Maria HERKENRATH étudie les collaborateurs allemands de l'empereur en Italie: princes, dignitaires de la chancellerie et legats. Ferdinand Opli, étudie certains effets de la politique italienne en Allemagne, par exemple son influence sur la position de l'empereur vis à vis des villes allemandes. La longue étude de Johannes Fried est consacrée à la politique économique en Allemagne, étant entendu que »la politique italienne et la politique financière de Frédéric apparaissent comme les deux faces d'une même médaille« (C. Brühl, cité par Fried p. 312).

Chaque contribution, assortie d'une vaste bibliographie et d'intéressantes citations, pourrait

802 Rezensionen

faire l'objet d'un nouveau débat. Je me limiterai à relever quelques idées exprimées ou sousjacentes: le règne de Frédéric Barberousse, indépendamment de ses aspects suggestifs, voire
mythiques, se caractérise par sa durée, 38 ans, par sa dualité, le perpétuel passage de l'Allemagne
à l'Italie et vice versa, entraînant la confrontation prolongée de deux tempéraments nationaux et
de deux sociétés non pas radicalement différentes, mais tout de même assez distinctes, et dont
l'évolution ultérieure n'a fait qu'accentuer la différence. Il n'est pas surprenant que l'ombre du
grand empereur, comme celle de ses adversaires (pape et cités italiennes) aient été invoquées par
différents idéologues, particulièrement au temps où s'éveillait le nationalisme. De nos jours la
recherche est plus circonspecte dans son jugement de la politique impériale. Sans nier, par
exemple, l'opposition entre l'empereur et de nombreuses villes italiennes, on fait la part plus
grande à la conjoncture et moindre à l'idéologie. Les excès des fonctionnaires impériaux,
souvent italiens, ont sans doute donné corps à la résistance des villes qui, sans mettre en cause le
principe même de l'autorité impériale, se référaient à la coutume réelle ou supposée (habeat
[imperator] suas res sicuti antecessores habuerunt, p. 146).

L'accent est mis beaucoup plus qu'autrefois, sur les servitudes matérielles et financières de la politique italienne. Le coût considérable des expéditions a obligé Barberousse d'une part à accroître la ponction en Italie même - déclanchant ainsi des résistances de plus en plus résolues d'autre part à trouver en Allemagne des ressources nouvelles en favorisant l'économie d'échange, productrice de numéraire; ce qui expliquerait la politique de Frédéric vis à vis des villes allemandes, hostile aux »conjurationes« mais généreuse en privilèges commerciaux. Ajoutons les contraintes stratégiques qui conduisirent l'empereur à s'assurer le contrôle des principaux cols alpins; à cet égard, les auteurs (notamment Oppl, p. 282) font bon marché, me semble-t-il, du royaume de Bourgogne dont l'intérêt stratégique n'est pourtant pas négligeable. Les auteurs du colloque, complétant les travaux de Brühl et de Haverkamp, ont multiplié les observations, scrutant l'itinéraire impérial et les trop rares mentions d'ordre économique qu'offrent les sources narratives et diplomatiques. Ils ont prêté moins d'attention aux aspects culturels et linquistiques de la confrontation germano-italienne, difficiles sans doute à saisir pour la période considérée où l'usage commun du latin comme langue écrite occulte les problèmes de communication. Les Allemands de l'entourage impérial ont-ils seulement considéré l'italien comme autre chose qu'une variante dialectale de la langue latine? On pourrait le penser en voyant l'évêque de Bamberg rendre une sentence sine scriptis et in lingua latina (p. 223); de même l'empereur Frédéric, selon Rahewin, comprenait le »latin« mais le parlait mal. Jean-Yves Mariotte, Strasbourg

Tancredi et Willelmi III regum diplomata, edidit Herbert ZIELINSKI, Cologne, Vienne (Böhlau) 1982, in -4°, XXVIII-192 p., 5 pl. h.-t. (Codex Diplomaticus Regni Siciliæ, cura Carlrichard Brühl, Francesco Giunta, André Guillou, series prima: Diplomata regum et principum e gente Normannorum, V).

Avec les actes de Tancrède et de Guillaume III, édités par Herbert Zielinski<sup>1</sup>, paraît le premier vrai volume du Codex Diplomaticus Regni Siciliæ (dont deux »Beihefte« ont été publiés). Cette priorité s'explique aisément: on n'a gardé de Tancrède que trente-cinq actes, de son fils que sept; des régestes en avaient déjà recensé la quasi-totalité<sup>2</sup>; tous sauf un avaient déjà été édités: la seule nouveauté est D. T. 15, diplôme en faveur du monastère cistercien de S. Maria de Novara di

<sup>1</sup> La partie grecque de D. T. 30 a été éditée par Danica Lecco et Denise Papachryssanthou et commentée par Vera von Falkenhausen.

<sup>2</sup> Des régestes des actes de Tancrède et Guillaume III ont été établis en 1955 par P. F. PALUMBO et en 1973 par C. Salvati (Bibliographie p. 160 et 161).